



Forum Régional Aéroport de Liège

PV

29/04/2021 de 9.30 à 12.00

CONVENOR	Raphaël Van De Sande (AAD&A) Karin Walravens (ULiège)
NOTULIST	Ekué Kouyedor (AAD&A)
PRÉSENTS	<u>Liege Airport</u> Aurélié Dethier Pierre-Yves Duchesne Bert Selis Dongqing Zhang <u>Douanes</u> Nicolas Laurent Raphael Vandesande Nathalie Lekeux Sophany Raemen Nicolas Wengler-Mathieu Caroline Huby Arnaud Dewilde Ekue Koudoyor bart.engels@minfin.fed.be alexandra.rompen@minfin.fed.be gennaro.labarbera@minfin.fed.be Anne Braive Alain Moncousin Bruno Spits Stephan Barun Jean-Michel Monnier Sandrine Demoulin Marc Didden Philippe Legrand Damien Guillaume Evelyne Delevoye Serge Baecke Xavier Wauters Vinh Nguyen Christophe Fafra Benoît Hardy Maxime Cambron Nicolas Georges

Opérateurs

patrick.hollenfeltz@ecdcl-logistics.com
kdl@alando.global
info@alando.global
customs@alando.global
kaizhou.wang@edtexpress.fr
yusuf@becargo.be
Stephanie.immerechts@becargo.be
rose@full-mile.com
nicolas.khedir@be.ey.com
didierjiang@greatsell.eu
dserafimoff@portmade.com
jacob.zwaagstra@postnl.nl
jean-francois.thiry@scott-sports.be
wendy.guiot@loreal.com
sylvie.vandroogenbroek@scott-sports.be
yanan.sun@clearango.com
alexandr.makarov@clearango.com
JMGRICZAN@jostgroup.com
DThunus@jostgroup.com
JNOESON@jostgroup.com
VIOVINO@jostgroup.com
AMBOMBO@jostgroup.com
VTHYSSEN@jostgroup.com
p.villa@eynattenservice.be
alexandre.leberrigaud@easylogsolutions.com
yao.jialin@easylogsolutions.com
gao.cedric@easylogsolutions.com
anne-marie.wittemans@freight4ulogistics.com
olivier.hia@liegeect.be
YMelin@reedsmith.com
PHeeren@reedsmith.com
BVigneron@reedsmith.com
souhil.marzougui@spring-gds.com
vincent.bosiers@cevalogistics.com
lieselot.ceenaeme@bpost.be
dandi.w@alibaba-inc.com
sophie@flyinglogisticssprl.be
wim.meyvisch@aviapartner.aero
adnan.bakija@aviapartner.aero
vicky.vandeweyer@aviapartner.aero
giuseppe.oliveri@fedex.com
benny.jorissen@fedex.com
christophe.fiorellini@fedex.com
mingyang.liu@sinotransair.eu
customs2@epsp.fr
customs4@epsp.fr
customs5@epsp.fr
mauro.giffoni@customseasy.com
o.mercenier@liegecargo.com
a.hardouin@liegecargo.com
v.tran@liegecargo.com
y.lahaye@liegecargo.com
christine.debats@conex.net

Point 1 de l'ordre du jour : **Isabelle Kelder** présente les changements de la nouvelle réglementation H7 (déclaration ultra simplifiée) qui entrera en vigueur au même moment que la réglementation TVA qui supprime les franchises pour les marchandises en-dessous de 22Eur c'est-à-dire au 1^{er} juillet 2021.
Après avoir contextualisé le sujet, Isabelle explique les changements de système et le passage du système Be-GATE au système H7 pour les marchandises d'une valeur inférieure à 150 €.
Elle donne aussi les adresses utiles pour l'implémentation informatique et les tests.

Point 2 de l'ordre du jour : **Philippe Legrand** nous parle du nouveau paquet TVA en matière d'e-commerce et des implications pour la Douane. Sa présentation s'est axée sur le système IOSS (Import one stop shop).

FAQ :

Pour une société qui bénéficie d'un report de paiement TVA , est-il possible de déclarer en H7 et bénéficier de ce report de paiement ? Ou bien la déclaration H7 représente systématiquement un paiement immédiat de TVA ?

La société pourra effectivement utiliser un report de paiement lors de l'importation s'il s'agit de marchandises à destination de la Belgique.

Dans notre dépôt de BXL, nous faisons nos déclarations d'importation en mentionnant en « previous document » le numéro de transit avec lequel la marchandise arrive (principalement GB et CH). Comment déclarer en H7 (soumettre la déclaration avant que la marchandise arrive) si nous devons attendre d'arriver notre transit ?

Avec H7 deux possibilités :

Déclaration normale lorsque les marchandises sont présentes.

Ou déclaration préalable avant l'arrivée des marchandises et on retrouvera le numéro de transit dans la déclaration.

Si nous ne pouvons pas utiliser H7 (problèmes techniques ou autre), nous savons que nous pouvons déclarer les LV via le PLDA. Si nous avons une déclaration avec un numéro d'IOSS est-ce que PLDA est en mesure de prendre en compte et reconnaître ce numéro d'IOSS ? Cela est-il prévu ?

Pour la partie procédure d'urgence, les discussions sont toujours en cours au niveau de la Centrale. Dans un premier temps, s'il y a procédure d'urgence, les applications Be-Gate et PLDA seront utilisées.

PLDA ne reconnaît pas le numéro IOSS parce que seul IDMS (H7) peut le reconnaître.

Qui peut avoir accès à H7 ?

Tout le monde mais dans la pratique ça sera des représentants en douane ceux-ci ne doivent pas avoir d'autorisation spécifique (déclaration simplifiée et/ou Be-GATE).

On parle de 2024 pour la dernière release d'IDMS qui sera la plateforme pour l'ensemble des déclarations (pas seulement les H7). J'imagine que cela s'applique à l'ensemble du territoire national, pas seulement les importations gérées par Bierset?

Ca s'applique à toute la Belgique.

Dans l'exemple précédent 2A, au niveau TVA, quelles sont les alternatives pour éviter la double imposition économique (TVA importation + sur la VAD extracom)?

(mise à part l'utilisation du régime IOSS bien sûr)

Mais il y a toujours une TVA due sur l'importation après transit dans le pays de consommation, ainsi qu'une TVA due sur la vente à distance extracomunautaire due par le fournisseur?

S'il y a transit, aucune obligation TVA dans le pays d'arrivée... Toutes les obligations reportées vers le pays de destination.

On en revient alors aux premières hypothèses (régime 4000, H7...)

Intermédiaire, cela veut-il dire que les agents peuvent disposer d'un numéro IOSS à la place du fournisseur?

Oui

Quelles sont les limites de la responsabilité de l'intermédiaire ?

L'intermédiaire est responsable de tout dans l'IOSS, il a aussi une caution à verser.

Si on est intermédiaire pour plusieurs fournisseurs, y-a-t-il un recalcul de la garantie ?

C'est en discussion, la réponse sera apportée dans la circulaire Tva qui sort prochainement.

L'implémentation d'IDMS en 2024, va-t-il remplacer le PLDA ?

Toutes les déclarations à l'importation dont les notices se retrouvent à l'annexe B, les déclarations normales, les déclarations simplifiées et H7 pour l'importation, les déclarations sommaires à l'entrée se feront via IDMS. Pour l'export, le système sera l'EDMS.

PLDA sera splitté en différents modules.

Connaissez-vous la date à laquelle les tests IDMS pourront être effectués?

Les tests de connexion H7 débute en mai.

Si la douane fait un dossier sur un envoi qui est déclaré sur un numéro d' IOSS, le dossier sera adresser à qui?

La douane se retournera vers le représentant en douane pour le dossier.

Pourrait-on imaginer à l'avenir une exemption de la caution pour les opérateurs AEO?

Non car c'est une matière Tva et non douanière pas d'avantage pour le détenteur d'une autorisation AEO